

**RAPPORT ANNUEL 2021-2022
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : COURVILLOISE**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Julie Boissonneault
Titre :	Présidente CÉ de l'école secondaire de la Courvilloise
Date :	30 juin 2022

Mot de la présidence

En tant que présidente du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Courvilloise, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2021-2022 du Conseil d'établissement qui résume les activités de la dernière année scolaire.

Cette dernière année a encore été bouleversée par la pandémie, mais plusieurs activités ont pu être reprises pour le grand bénéfice des élèves. Notamment, la reprise des sports et des activités de la vie étudiante ont permis aux élèves de retrouver leurs contacts sociaux.

L'ensemble du personnel de l'école a travaillé fort afin de développer des projets stimulants pour les élèves afin de les maintenir motivés dans leurs apprentissages.

Les rencontres du Conseil d'établissement, pour la majorité, ont été reprises en personne ce qui a permis de faciliter les échanges entre les participants. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil pour leur participation, leur engagement et leur dévouement tout au long de l'année. Le Conseil d'établissement est ouvert à recevoir vos suggestions, commentaires ou questions afin de faciliter la réussite scolaire, d'offrir des services de qualité et de permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement stimulant. N'hésitez pas à interpeller un membre du conseil.

Julie Boissonneault,
Présidente

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Mme Valérie Beaudin	Parent (1 ans)
Mme Julie Boissonneault	Présidente, parent (1 ans) substitut comité de parents
Mme Annie Châteauneuf	Vice-présidente, Parent (1 ans)
Mme Valérie Hudon	Parent (2 an), démission février 2022
Mme Clair Maria Martinello Baillargeon	Parent (2 an)
M. Mélanie Ouellet	Parent (2 an)
Mme Isabelle Poirier	Parent (1 ans) Comité de parent

M. Doris Tremblay	Parent (1 ans)
Mme Debbie Denis	Enseignante
Mme Amélie Boucher	Enseignante
M. Éric Clermont-Drolet	Enseignant
Mme Nadia Dassié	Enseignante
M. Yanick Normandin	Enseignant
M. Patrick Derasp	Technicien en loisirs, Personnel de soutien
Mme Valérie Rousseau	A.V.S.E.C. Personnel professionnel
Mme Lauriana Yvars	Élève, Première ministre
Mme Ornela Evens Moyo Tchuenkam	Élève, Vice-première ministre
M. Simon Mainville	Directeur

2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	20	23		
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
9			4	1
*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Pour une 3^e année, la gestion de la pandémie nous a obligé à mobiliser plusieurs ressources. Les mesures de contingence, les cours à distance et autres contraintes ne nous ont pas permis de mettre en place toutes les mesures prévues au projet éducatif. Malgré tout, nous avons travaillé sur quelques enjeux, notamment au niveau de la gestion des comportements par la mise en place d'un nouveau service d'aide aux enseignants. Au niveau de la concertation, nous avons tenu plusieurs rencontres les matins avant l'école pour des besoins disciplinaires et de planification PEI. L'équipe des services complémentaires ont poursuivi la mise en place de comités de réflexion qui permettront notamment d'améliorer nos services aux élèves pour la prochaine année scolaire.

4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Encore cette année, le port du masque a été obligatoire jusqu'au printemps. L'enjeu de la tenue vestimentaire reste à travailler et le Parlement étudiant sera mis à contribution l'année prochaine. En juin, le conseil a reconduit les règles 20-21 avec quelques modifications. Les règles de vie sont présentes à l'agenda ainsi que sur notre site internet.

5. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Les frais scolaires pour 2022-2023 ont été approuvés en juin 2022. Nous maintenons un montant pour les activités sociales qui ont été réduites l'année dernière pour le PEI. Suite à la révision des cahiers maison et des photocopies, nous avons été capables de maintenir les coûts au niveau de cette année. La grande majorité des cahiers d'exercices sont en « combo » de façon à permettre aux enseignants d'utiliser les outils informatiques.

6. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

Date	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CÉ

7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP

Date	Objet de l'information	Outils utilisés
-------------	-------------------------------	------------------------

Tout au long de l'année	Informations aux parents, première-communication, changements à l'horaire, rencontres parents/enseignants, absences des élèves, ...	Courriels, site internet de l'école

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
En cours d'année	Approbation des sorties éducatives	Les sorties ont été beaucoup plus nombreuses cette année. On note une augmentation importante des coûts de transport.
23 novembre 2021 et 9 février 2022	Adoption des activités reliées au plan de lutte contre la violence 21-22	
23 novembre 2021	Adoption des activités reliées aux contenus sur les apprentissages obligatoires en sexualité.	
9 février 2022	Approbation du régime pédagogique	
9 février 2022	Approbation des critères de sélection de la direction	
4 mai 2022	Approbation de l'organigramme des services d'aide aux élèves	
En évolution tout au long de l'année	Approbation du calendrier scolaire 21-22	
1 juin 2022	Approbation du calendrier scolaire 22-23	
1 juin 2022	Approbation du plan de lutte contre la violence 22-23	

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires	Précisions

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
20 octobre 2021	Adoption du budget 21-22	On prévoit des dépenses qui seront égales aux revenus. Un surplus non affecté d'environ 1 200 000\$ est prévu et sera notamment consacré aux rénovations de la bibliothèques qui se feront à l'été 2022 (budget 22-23)

11. Projets spéciaux

La vie étudiante a repris pleinement cette année, notamment grâce à la mesure sur les activités parascolaires. Nos concentrations football et cheerleading ont été en mesure de reprendre les compétitions.

12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement pour cette année 21-22. Je tiens à souligner la résilience et les efforts de l'ensemble du personnel. En plus de la pandémie, la pénurie du personnel nous a obligé à réduire certaines activités et plusieurs membres du personnel ont travaillé à compenser le « manque de bras ». Malgré tout, le comité EHDAA ainsi que les membres des services complémentaires ont poursuivi les réflexions sur nos structures d'aide. À l'automne 2022, nous aurons notamment un nouveau local d'accueil pour nos élèves en suspension qui pourront bénéficier d'un meilleur suivi. Au plan pédagogique, nos élèves auront plus de service au niveau de l'orthopédagogie et nos élèves de 1^e secondaire qui ont un retard en mathématique auront un service particulier de suivi.

L'année 2022-23 sera donc fortement teintée par ces services d'aide aux élèves.

Simon Mainville
Directeur